

## **Compte rendu de la réunion du Groupement des Propriétaire de Saint Jean de Losne du 30 avril 2017**

Jean LARROQUE, Calypso 7, Castelnaudary

Christian CREUSOT, Horizon 5, St-Gilles (Beaucaire)

Jacques SAULNIER, Horizon 1, St-Jean-de-Losne

Christiane BALEUX (B), Magnifique 521, St-Gilles

Philippe PRIN, Magnifique C502 , St-Gilles (Beaucaire)

Claude BUDRY (CH) Calypso 8, Port-Cassafières

Gérard BILLET, Cirrus 15, Le Mas-d'Agenais

Pierre TISSERAND, Clipper 10, St Jean de Losne

Dominique JOURNAUX, Caprice 3, Châtillon-sur-Loire

Alain CHOWANSKI, pas encore propriétaire de bateau

Jacques BAIER (CH), Calypso 4, Fontenoy-le-Château

Patrice POTIER, Crusader 14, Jarnac

Fred ROBINSON (UK), Horizon 16, Castelnaudary

Jean-Pierre VILLIERMET, Horizon 14, St-Jean-de-Losne

Philippe VANDERWILT (B), Magnifique 524, Nieuwpoort

Lothain GRAND, Calypso 1, Hesse

Invités : Frédéric MOLINA (début de séance) et Chloé TEP, Le Boat

### **Accueil des participants.**

Jean Larroque souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes et propose un tour de table pour que chacun puisse se présenter en mentionnant le type de bateau et son numéro ainsi que la base de stationnement.

**Intervention Le Boat :** Frédéric Molina et Chloé Tep

**Tarification du Gas-oil :**

Suite à un contrôle des Douanes à la base de Trèbes, la tarification au litre ne peut plus être poursuivie sur les bases dont la pompe n'est pas homologuée (environ 1/3 des bases). Sur ces bases, une réduction de 35% du prix à l'heure sera appliquée pour les propriétaires, comme c'est également le cas pour le personnel de l'entreprise Le Boat. Valable en France / Belgique / Hollande.

En Allemagne la réduction est de 20%.

Pour les locations en Italie et en Ecosse, le prix « locataires » est appliqué.

Pour les bases homologuées de France, le tarif sera de 1,60 € / litre (exception : Messac = 1,30 € / litre).

Le calcul du tarif à l'heure se base sur les données fournies par Nanni diesel.

Ce tarif à 65% du prix catalogue correspond à une moyenne de consommation

1 litre à 1000 tours/min, 2,2 l. à 1600 t/m, 4,5 l. à 2000 t/m, 6,6 l. à 2200 t/m

A mentionner également qu'en début et en arrière-saison on consomme du gasoil pour le chauffage. J. Saulnier demande quelle est la consommation horaire du chauffage Webasto.

Action : après consultation de la documentation Webasto par J Larroque, il s'avère que la consommation selon les modèles et le réglage varie de 0,12 à 0,67l/h. Le chauffage de 70h à St Jean de Losne sur Calypso 11 équipé d'un Air Top 3500 a donné une consommation réelle de 0,4l/h pour donnée constructeur de 0,18 à 0,41l/h.

La consommation au litre reste valable dans 65% des bases en représentant 70% des navigations.

Le propriétaire a toujours la possibilité de ramener le bateau avec le plein (fournir une copie du ticket d'achat de gasoil à la base).

F. Molina mentionne des exemples de comparaison.

Horizon avec pompe certifiée 30h x 3,5 l x 1,60 € = 168 €

Horizon avec pompe non certifiée 30h x 5,33 € = 159,90 soit 160 €

Calypso avec pompe certifiée 30h x 3,5 l x 1,60 € = 168 €

Calypso avec pompe non certifiée 30h x 5,90 € = 177 €

F. Molina rappelle que la facturation au litre est une initiative de Patrice Potier.

Avec le changement qui nous est imposé, Le Boat ne veut pas faire de bénéfice sur le Gasoil. Sur tous les extras, Le Boat fait du bénéfice, mais pas sur le Gasoil (volonté de ne pas faire de gras sur une utilisation).

Le groupement des propriétaires Le Boat accepte cette situation.

Le « Groupement des propriétaires Le Boat » est à ce jour composé de 29 membres sur un total de propriétaires de bateaux Le Boat estimé à 55.

Sur proposition de Patrice Potier, chaque propriétaire est invité à compter les heures et la consommation réelle et à transmettre ces données au groupe de pilotage.

Action : J Larroque a mis à disposition une fiche de suivi de consommation à remplir à chaque croisière.

F. Molina nous invite à annoncer tous les problèmes rencontrés (sur les bases, sur les bateaux) à Chloé Tep.

Chloé Tep s'occupe des propriétaires les lundis, mercredis et vendredis.

Les mardis et jeudis, elle travaille pour la production (analyse des ventes, etc).

En cas de problèmes, Le Boat propose une solution de compensation voire d'indemnisation. Chloé Tep contactera les propriétaires 2 fois par an au sujet de la satisfaction.

Le Boat a été vendu par TUI à un fonds américain « KKR ». C'est un Français qui se trouve à la direction. Le siège de la société est à Londres.

Dans le groupe TUI, Le Boat était la société qui générait le plus de bénéfices.

Le Boat doit continuer de générer des bénéfices. C'est l'objectif du propriétaire de la société.

### **Objectifs satisfaction :**

A Port Cassafières sur un Royal Classique l'équipement vaisselle était disparate (verres spécialement). C'est dans l'intérêt de tous (propriétaires, Le Boat, autres clients) que la qualité doit être assurée. Une liste des points d'attente sera établie.

La Check-list « Préparation du bateau » sert de contrôle. Il faut annoncer les manquements à la base avec éventuellement une copie à Chloé Tep.

Le questionnaire de satisfaction sera envoyé aux propriétaires en juin et novembre.

Il faut assurer un maximum de transparence.

Pour les bases aux pompes non certifiées, il faut que les propriétaires puissent être présent au moment de faire le plein à la restitution du bateau, dans le but de noter le nombre de litres (statistiques). Nous aurons ainsi des chiffres représentatifs.

La fiche d'entretien du bateau comprend le nom du mécanicien. Le nouveau formulaire comprendra les opérations détaillées, le nom du mécanicien et la signature du responsable de la base.

Nous devrions être informés de toutes les informations importantes concernant nos bateaux (changement de base, dommages survenus, etc).

Pour l'Italie et l'Ecosse le forfait de préparation du bateau (150€) ne sera plus demandé. Merci à l'initiative d'André Lafond et à l'acceptation par Le Boat.

**Le Canada** : Les réservations pour 2018 seront ouvertes dès la mi-mai 2017.

16 bateaux Horizon seront sur place. Cela représente un investissement de 16 millions €.

D'ici 2022 il est prévu d'augmenter la flotte à 35 bateaux.

Le Boat est la seule société de location de bateaux au Canada actuellement.

Il en coûtera 14 points/semaine en basse saison et 21 points /sem en moyenne saison. Pour la haute saison, les propriétaires n'auront accès à la réservation qu'en dernière minute (une semaine avant départ).

**Bateaux Horizon** : En 2016 le taux d'utilisation des « Horizon » a atteint 93%.

Pour 2017, 68% sont déjà réservés. Et même 76% pour l'Horizon 2.

La flotte est en constante augmentation.

A St-Jean-de-Losne, la base disposera d'un nouveau bâtiment pour les bureaux ainsi que pour l'atelier. En hiver il sera possible de travailler dans de meilleures conditions à l'abri des intempéries.

Azille, entre Homps et Trèbes sera la plus grosse base Le Boat du Midi en 2019.

**Convoyages** : Les volontaires pour des voyages sont invités à s'annoncer (nom, zone de préférence, période préférée). Cela permet de naviguer sans utiliser ses points.

En 2016 un voyage a eu lieu. Malheureusement nous n'avons pas eu d'échos en retour.

**Action** : Jacques Socolovert a accepté de coordonner ce service entre le Groupement et Le Boat.

Comment gérer la communication au nom du groupement.

Proposition est faite qu'en cas de déclaration négative, il faut un avis partagé avant une quelconque communication vers l'extérieur.

Une demande est faite pour installer une base Le Boat en Anjou – Sarthe – Pays-de-la-Loire. Chloé Tep a déjà reçu une telle demande.

**Assurance** : Nous aimerions un contrat signé car nous avons remarqué que dans certains cas une caution est demandée en plus de l'assurance.

Les propriétaires tiennent à remercier l'équipe Le Boat. Cette présentation / discussion montre l'instauration d'un partenariat avec le Groupement des propriétaires.

**Membres du groupe de pilotage** :

Jean LARROQUE est notre représentant du groupement des propriétaires Le Boat mais il n'est pas le responsable.

Le groupe de pilotage est constitué par Jean LARROQUE, André LAFOND, Jacques SOCOLOVERT, Christian CREUSOT. Jacques BAIER rejoint le groupe. Il sera demandé à Eric SACOTTE s'il veut également en faire partie pour représenter le nord-est.

### **Relations avec l'entreprise Le Boat :**

Jean Larroque présente une fiche permettant de s'assurer de toutes les vérifications concernant l'équipement et l'état technique du bateau.

Les tarifs 2017 ont augmenté de 5% par rapport à 2016.

Nous avons la chance d'avoir un contact ouvert avec les responsables techniques sur plusieurs bases. Jean Larroque nous transmettra la liste des 28 bateaux de notre groupement. La participation est désirée pour certains aspects pratiques / techniques.

Le Boat a pris une position de leader dans la branche, mais attention ! Une dégradation peut parfois être rapide.

### **Impôts - RSI :**

Pour les Biens meublés, le RSI sera un impôt de 22,3% sur les revenus. Soit sur l'intérêt de 7% qui nous est versé, ce qui n'est pas négligeable. De nombreux problèmes et inconnus doivent encore être éclaircis. Ne rien faire pour l'instant et attendre une éventuelle intervention du service des impôts. Salinas semble vouloir se mettre en avant sur ce point.

7720 € correspondent à un investissement de 110'000 €HT.

Pourrait-on peut-être allonger la durée du contrat ? à voir avec Le Boat.

Serait-il possible de créer un avenant au contrat pour prolonger celui-ci en abaissant le taux d'intérêts à 5% ?

**Dernière minute, le nouveau Président de la République dit vouloir « abolir le RSI » !**

Patrice Potier : Il faut privilégier la bienveillance dans nos relations avec l'entreprise Le Boat. Assurance avec caution supplémentaire exigée : il faut établir un constat avant le départ et après l'arrivée. A noter qu'en 2016, 2 bateaux ont coulés sur la Charente.

La formation avant le départ devrait être améliorée ; spécialement pour les bateaux de type Vision ou Horizon dont la conduite n'est plus la même que les bateaux plus classiques.

**Trombinoscope :** Il manque encore quelques photos. Les personnes qui le désirent peuvent envoyer une nouvelle photo à Jacques BAIER [j.baier@tvtnmail.ch](mailto:j.baier@tvtnmail.ch)

**Commission Bases :** accès – accueil – service – approvisionnement

Claude Budry explique qu'il a rencontré de nombreux problèmes l'an dernier entraînant la perte des fiches en préparation puis un manque de temps dû à un changement professionnel. Il va reprendre le thème de l'accès aux bases par les transports publics (trains, bus régionaux, départementaux, etc) ces prochains mois.

### **Commission Aménagement / équipement des bateaux :**

Il n'y a jamais eu de réponses aux demandes faites au couple BALEINE-MARECHAL. Josiane BILLET rejoint le groupe.

Café : Il arrive assez fréquemment que la cafetière à piston soit légèrement endommagée et que le filtre ne fonctionne plus normalement.

Eaux usées : Depuis 2008 la loi interdit le rejet des eaux usées dans les voies d'eau. Mais comme très peu de bases, d'escales et de ports sont équipés de pompe de vidange, l'administration admet le rejet direct dans les voies navigables !

Il faut mentionner que la base de Douelle sur Lot applique la réglementation et s'est équipée d'une cuve et d'une pompe. Les bateaux ne rejettent plus d'eaux noires !

Il serait bon d'établir un inventaire type que nous puissions compléter.

Les poubelles dans les WC/douches devraient être généralisées.

Action : renseignements pris, il semblerait que cette suppression soit consécutive au fait que les clients ne vidaient pas toujours ces poubelles, au désagrément des employés.

### **Commission Navigation / pilotage :**

Jacques Saulnier explique le problème rencontré dans les écluses avec les algues.

Il existe des bateaux qui faucardent mais une bonne partie des algues restent dans le canal et se reproduisent. C'est particulièrement le cas sur le canal de Bourgogne dans les 3 derniers biefs avant Dijon.

Il peut se produire une alarme de surchauffe du moteur, voire une avarie moteur après surchauffe. Avec le système hydraulique tout se bloque.

En cas d'alarme, il faut arrêter le moteur, dévisser les filtres et enlever les herbes.

Une visite sera organisée ce dimanche après-midi sur le Calypso 11 par Jean Larroque concernant l'utilisation des check-lists et pour une formation technique (pompe de cale, filtres). JL nous dit qu'il « loue » son bateau chaque année à la première et à la dernière semaine de navigation afin de constater l'état du bateau mais également pour constater si les travaux prévus ont été réellement effectués.

Jacques Saulnier conseille de casser la vitesse 100 mètres avant une écluse. Ceci dans le but de pouvoir réagir face aux courants et aux micro-courants d'air souvent présents avant l'entrée dans une écluse.

En cas de présence de vent et de courant, il faut toujours agir en fonction du plus fort.

Il faut profiter des éléments naturels.

Pour le calcul des itinéraires, le site suivant est conseillé : [www.fuviacarte.com/fr/fluviacap](http://www.fuviacarte.com/fr/fluviacap)

### **Commission « Les Bateaux »**

Il faut suivre son bateau, éventuellement demander à la base où en est son bateau, s'il a connu des avaries récentes et quelles mesures / réparations ont été prises.

Il serait bon que nous utilisions par priorité un bateau de propriétaire.

Claude Budry mentionne que nos bateaux sont généralement ceux avec des petits numéros, donc les plus anciens des séries, et qu'il est parfois plus agréable de naviguer à bord d'un bateau plus récent.

Les rapports de croisière sont à établir et introduire sur le site. Ces données serviront à effectuer une synthèse de nos rapports.

A partir de Port Cassafières et en navigation vers le sud, Jean Larroque conseille la navigation jusqu'à Bessan sur l'Hérault. La halte dispose de d'un ponton pour deux bateaux. Attention ! ces derniers ne sont disponibles que du 1<sup>er</sup> juin au 30 septembre (selon guide du plaisancier).

L'équipement de radio VHF permet de discuter avec les marinières et de se faire respecter.

Dans certains cas, un coup de marche arrière permet de libérer les herbes prises dans l'hélice ou présentes sur le filtre.

Les check-lists pour propriétaire avant départ, fiche de Base, bateau utilisé (nom figure sur la carte de navigation), navigation sont à utiliser si possibles dès vos prochaines croisières.

A mentionner que certains bateaux sont réservés à des parcours en aller et retour et d'autres pour les croisières entre plusieurs bases. Ces derniers sont souvent moins bien suivis dans leur entretien.

Les « Vision » sont assez fragiles dans leur conception. Pour en rapatrier un qui était avarié, c'est le Calypso 2 de M. BESSIRON qui a servi de pousseur.

### **Commission Communication**

Le site internet existe depuis un an. Il est séparé en une partie publique (photos, résumé de croisières) et une partie pour les propriétaires.

La partie publique est gérée par Christian CREUSOT.

L'adresse du site et du forum ainsi que les mots de passe seront communiqués à nouveau par Christian CREUSOT. Chacun pourra introduire ses questions. Excel n'est pas compatible. Il faut utiliser des fichiers .pdf ou .jpeg .

Une fois le rapport de croisière établi en format pdf, il faut les envoyer au comité de pilotage pour publication sur le site.

## **Prochaines réunions**

Il avait été décidé une réunion à Castelnaudary et une autre à Saint-Jean-de-Losne.

Il est proposé de maintenir celle de Saint-Jean-de-Losne durant le salon fluvial, l'autre changeant de région par rotation.

Il faudrait peut-être prévoir une réunion avant la fin de saison de navigation pour que les propriétaires puissent utiliser les bateaux afin d'y loger. Mais cela empêche ceux qui n'ont pas terminé leur saison de navigation, de participer à la réunion.